

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 16 décembre 2025 à 18 h 30, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Michel Martinet, Jean-Marc Rochon, France Chenail, Stéphane Leduc, Stéphanie Amesse, Patrick Rancourt, Jean-François Giroux et Sophie Sirois-Perras, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présentes M^{me} Manon Bernard, directrice générale, et M^e Josée Bourdeau, greffière adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels un avis de convocation fut donné et dûment notifié à chacun.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les sommaires décisionnels relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2025-12-639 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2026

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2026 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) a été respectée;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Michel Martinet,
et résolu à l'unanimité

D'adopter, pour l'exercice financier 2026, un budget équilibré de 128 758 315 \$.

ADOPTÉ

2025-12-640 PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

CONSIDÉRANT la résolution 2025-09-493 adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil du 9 septembre 2025 relative à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M^{me} la conseillère Sophie Sirois-Perras,
et résolu à l'unanimité

DE décréter qu'un document explicatif du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 soit publié dans la prochaine parution du bulletin municipal.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2025-12-641 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 02, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Stéphanie Amesse,
appuyé par M^{me} la conseillère France Chenail,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 16 décembre 2025.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Valérie Tremblay, greffière